



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

**Élection des représentants du personnel au CSA spécial de proximité du vice-  
rectorat de Nouvelle-Calédonie**

**SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022**

**Réunion du 8 décembre 2022**

**PROCLAMATION DES RESULTATS**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 Juin 2022, le bureau de vote centralisateur public de Nouvelle-Calédonie réuni le jeudi 8 décembre 2022, à 5 heures 30, au Vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie, proclame les résultats électoraux suivants :

**A. Composition du bureau de vote**

Président : M. Roser Erick

Secrétaire : Mme Martinez Catherine

Délégués des listes :

1. Mme Gouzenes Jaqueline, A et I UNSA
2. Mme Kadooka Fabienne, Action et Démocratie CFE-CGC

**B. Résultats du dépouillement**

**Données générales**

Nombre des électeurs inscrits :	102
Nombre des votants :	57
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	5
Nombre de suffrages valablement exprimés :	52

### Listes en présence

Listes en présence	A et I UNSA	Action et Démocratie CFE-CGC
Nombre de voix	22	30
Nombre de sièges	2	3

### C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

10,40

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
A et I UNSA	2
Action et Démocratie CFE-CGC	2

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

4

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) =

1

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° 5

Listes en présence	Plus forte moyenne
Action et Démocratie CFE-CGC	10,00

La liste Action et Démocratie CFE-CGC a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n°5.

**Résultats :**

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
A et I UNSA	2
Action et Démocratie CFE-CGC	3

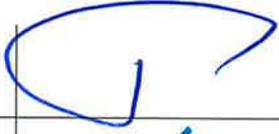
**D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus**

Titulaires	Mme Gouzenes Jacqueline	A et I UNSA
	Mme Bazart Bernadette	A et I UNSA
	Mme Kabar Dominique	CFE- CGC
	M. Bartoletti Laurent	CFE- CGC
	Mme Tui Marguerite	CFE- CGC

Suppléants	M. Hinschberger Daniel	A et I UNSA
	Mme Guepy Cindy	A et I UNSA
	Mme Eurisouke Liza	CFE- CGC
	M. Theuil Glenn	CFE- CGC
	Mme Fuahea Malia	CFE- CGC

### E. Observations

### F. Emargements

Le président	
ROSEY Ewok Le secrétaire	
Le secrétaire suppléant	
Les délégués de listes ou leurs suppléants	
KADOOKA Fabienne	
BOUZEWES Jacqueline	

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 102	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 2
B. Nombre de votants	B = 57		Nombre de sièges à pourvoir P = 5
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 5		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 52		$G = \frac{D}{P} = \frac{52}{5} = 10,40$

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
UNSA EDUCATION NOUVELLE-CALEDONIE	A&I-UNSA	22	2				2
UT CFE-CGC CSA Nouvelle-Calédonie	Action et Démocratie CFE-CGC	30	2	1° - 10,00			3

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
ROSCR Euxh	Président	
GOUZEWES Jacqueline	Déléguée UNSA-AI-NC	
KAROUKA Fabienne	UT CFE CGC	
Mathis Catherine		
THOMAS Valentin		

